



Région académique
NOUVELLE-AQUITAINE



Périgueux, le 13 mars 2020

Le Proviseur

À

Mesdames, Messieurs les parents d'élève

Objet : Dispositifs d'accompagnement pour assurer une continuité pédagogique pendant la période d'éloignement des élèves de l'établissement.

Madame, Monsieur,

Lors de son allocution aux français le 12 mars 2020, le Président de la République a annoncé la fermeture des établissements scolaires à partir du lundi 16 Mars 2020, et ce jusqu'à nouvel ordre, dans le contexte de l'épidémie COVID 19. Les élèves vont poursuivre leurs apprentissages à domicile, avec l'aide et le soutien de leurs professeurs, et en s'appuyant sur les outils nationaux, ainsi que ceux délivrés dans notre académie.

La mesure d'éloignement vise à limiter la diffusion de la maladie causée par le Coronavirus. Cette mesure de fermeture ne constitue évidemment pas le début d'une nouvelle période de vacances scolaires.

Votre enfant va en effet bénéficier pendant la période d'éloignement de l'établissement d'une continuité pédagogique. Cette continuité permet de préserver un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, d'entretenir les connaissances déjà acquises et d'en faire acquérir de nouvelles, en gardant les objectifs d'une année scolaire ordinaire.

Pour votre enfant, l'équipe pédagogique de l'établissement a décidé que la continuité pédagogique est mise en place de la manière suivante :

- ✓ l'accès à **Pronote** avec ses identifiants rappelés sur le courrier joint
- ✓ l'accès à l'**ENT (Espace Numérique de travail)** "Lycée connecté" proposé aux élèves de l'académie, les identifiants d'accès étant mentionnés sur le courrier joint
- ✓ la **plateforme du CNED (Centre National d'Enseignement à Distance)** "Ma classe à la maison" à laquelle vous accédez par le lien suivant : <https://lycee.cned.fr>

Les équipes éducatives (enseignants, personnels de Vie scolaire et personnels de direction) sont à votre disposition pour permettre à votre enfant de continuer de travailler pendant cette période.

L'équipe enseignante déposera les documents de travail à la fois sur *Pronote* et sur *Lycée connecté* à destination de votre enfant.

Votre enfant pourra échanger avec l'équipe pédagogique via l'adresse de courriel liée à *Lycée connecté*.

Lycée professionnel Pablo Picasso 64 avenue Georges Pompidou 24000 PÉRIGUEUX

05.53.35.56.00 / 05.53.75.88 / Courriel : ce.0240028a@ac-bordeaux.fr

Trois documents d'information seront à votre disposition sur Pronote et sur le site de l'établissement www.lppicasso.fr :

- ✓ une information du ministère intitulée "Comment mon enfant continue-t-il à apprendre"
- ✓ une fiche du rectorat intitulée "Fiche parents des élèves du 2nd degré"
- ✓ une plaquette du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine intitulée "Lycée connecté : mode d'emploi"

Pour les élèves ne disposant pas d'un accès à Internet, des documents, activités ou travaux à réaliser, seront préparés par les professeurs et vous pourrez les récupérer en venant au lycée aux jours et horaires suivants :

- ✓ les lundi, mardi et vendredi de 11h00 à 13h00 et de 15h00 à 16h30
- ✓ le jeudi de 11h00 à 13h00 et de 15h00 à 18h00

Enfin, les stages se poursuivent sauf si la structure met elle-même un terme à la période et pour les internes. Pour ce qui est des **conventions de PFMP (Stage)**, la procédure est la suivante :

1. une convention nominative a été distribuée ce vendredi 13 mars à l'ensemble des élèves.

Si votre enfant était absent, vous pouvez télécharger le modèle sur le site du lycée.

2. pour la signature des conventions, plusieurs possibilités :

* les envoyer par courrier à l'attention de Mme OURET - DDFPT - Lycée Pablo Picasso - 64 avenue Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX

* les envoyer par mail à marie-pierre.ouret@ac-bordeaux.fr (attention scanner les conventions, pas de photo)

* les amener à Mme OURET pendant les horaires d'ouverture mentionnés ci-dessus.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le lycée (de 8h30 à 18h00 sauf le mercredi de 8h00 à 12h30) au numéro ou à l'adresse de courriel mentionné en bas de page.

Vous pouvez compter sur la mobilisation et l'engagement de tous, et particulièrement de l'équipe pédagogique de l'établissement pour maintenir durant cette période transitoire une continuité pédagogique de qualité, au service des progrès de tous les élèves.

Veuillez agréer, madame, Monsieur, nos salutations les plus sincères.

Le Proviseur



Dominique BOISSARD